Que je jure par Allah en mentant m'est préférable au fait de dire la vérité en jurant par autre que Lui !

Ibn Mas’ûd (qu’Allah l’agrée) a dit : « Que je jure par Allah en mentant m'est préférable au fait de dire la vérité en jurant par autre que Lui ! »
[Authentique] [Rapporté par Ibn Abî Shaybah - Rapporté par ʿAbd Ar-Razzâq]

Ibn Mas’ûd (qu’Allah l’agrée) a dit : « Que je jure par Allah en mentant - en admettant que cela arrive - m'est préférable au fait de dire la vérité en jurant par autre que Lui ! » En effet, jurer par Allah, Gloire et Pureté à Lui, en mentant comporte une bonne action, qui est le monothéisme, ainsi qu'un péché, qui est le mensonge. Alors que jurer par autre qu’Allah en disant la vérité comporte une bonne action, qui est le fait de dire la vérité, ainsi qu'un péché, qui est le polythéisme. Or, le monothéisme est encore plus important que le fait de dire la vérité, et mentir est moins grave que de faire du polythéisme.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/3353